
Conditions générales

1. Documents

Vous devez pouvoir présenter au moniteur, en tout temps, votre permis d'élève conducteur original et valable et avoir 17 ans révolus pour le permis catégorie B.

2. Cours théoriques

2.1. Tarif des cours

Les tarifs actuellement applicables peuvent être consultés directement sur le site internet www.leader-auto-ecole.ch. Les tarifs en ligne au moment de l'inscription au cours sont seuls applicables. Tous les tarifs affichés sont en CHF et TTC.

LEADER Auto-école se réserve le droit de modifier ces tarifs en tout temps et sans préavis.

2.2. Paiement

Tous les cours doivent être intégralement payés au plus tard le premier jour du cours, l'élève devant présenter le récépissé postal ou une preuve du paiement effectué de façon électronique.

Si vous n'êtes pas en mesure de payer le cours avant le premier jour du cours, vous avez l'obligation d'avertir LEADER Auto-école pour trouver un arrangement de paiement. La participation au cours reste obligatoire et la totalité du montant du cours reste due.

2.3. Participation

Selon les directives fédérales, la participation à un cours doit se faire dans son entier et dans l'ordre. L'absence non excusée dans les délais, le non-respect des horaires ou l'oubli d'un des documents mentionnés entraîne le paiement de la totalité du montant du cours et l'impossibilité de le suivre. Les personnes concernées peuvent se réinscrire à un nouveau cours et bénéficieront d'un tarif préférentiel de CHF 100.- pour le cours.

En cas d'empêchement par suite de maladie ou d'accident, vous avez l'obligation d'avertir le plus rapidement possible LEADER Auto-école et fournir un certificat médical faute de quoi le paiement de la totalité du montant du cours reste dû.

2.4. Attestation

L'attestation de participation à un cours ne peut être donnée que si l'élève a intégralement suivi et payé le cours.

2.5. Déplacement

Le déplacement sans frais n'est possible que jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début du cours. Le déplacement doit impérativement être annoncé par e-mail à l'adresse contact@leader-auto-ecole.ch. Passé ce délai, aucun déplacement n'est possible et la totalité du montant du cours reste due.

2.6. Annulation

Le délai de désinscription est de 30 jours avant le début du cours ou dans les 24 heures suivant votre inscription. Passé ce délai, il vous sera facturé dans son entier. L'annulation doit impérativement être faite par e-mail à l'adresse contact@leader-auto-ecole.ch.

En cas d'annulation hors délai, vous recevrez un bon de 50% de la valeur de l'inscription annulée, utilisable chez LEADER Auto-école.

En cas d'annulation dans les délais, vous recevrez un bon de la valeur de l'inscription annulée, utilisable chez LEADER Auto-école.

2.7. LEADER Auto-école se réserve le droit

D'annuler un cours si le nombre de participants est insuffisant, ou en cas de force majeure, et d'exclure toute personne ne respectant pas les horaires de cours, ou si son comportement perturbe le bon déroulement du cours.

3. Cours pratiques

3.1. Paiement

Tous les leçons de conduite doivent être intégralement payés à la fin de la leçon. Le paiement se fait généralement en espèce ou au moyen de l'application TWINT.

Tous les packs ont une validité de 2 ans (la date d'achat faisant foi), sont intransmissibles et sans possibilité de remboursement.

3.2. Assurance

Une assurance obligatoire de CHF 70.- sera à payer directement au moniteur lors de votre 1ère leçon. Vous serez ainsi couvert à 100% en cas d'accident durant toute votre formation.

3.3. Annulation

Un cours annulé moins de 24h à l'avance sera facturé dans son entier.